Sauver la culture, c’est d’abord sauver celles et ceux qui la font vivre.

Communiqué Sud Culture Solidaires, secteur Spectacle Vivant



Depuis un an que la crise de la Covid 19 a mis en panne notre monde, nous subissons toutes et tous des privations de liberté immenses, notre corps social, nos vies, nos possibilités d’existence sont directement touché·es (avec plus ou moins de violence selon la classe sociale à laquelle nous appartenons). Alors que la crise sanitaire a permis à certains groupes capitalistes d’augmenter de plus de 25% leurs richesses en un an, les plus fragiles d’entre nous sont, comme d’habitude, frappé·es de plein fouet.

Dans ce contexte, tous les espaces publics où la vie sociale, culturelle et artistique était possible ont été fermés ou fortement réduits : MJC, maisons de quartiers, cinémas, théâtres, salles des fêtes, musées, festivals… L’ éducation et les actions artistiques auprès des enfants et adultes sont de fait empêchées ou freinées au moment où, plus que jamais, chacun·e s’interroge sur la situation qu’il/elle traverse, cherche à imaginer, à inventer d’autres perspectives.

Nous ne devons pas accepter une réouverture des lieux dans de telles conditions.

C’est une véritable catastrophe sociale qui s’annonce. D’une part, un important écrémage des annexes 8 et 10 se prépare (celles et ceux n’ayant pas de droits ouverts n’ont pas pu bénéficier d’une reconduction de droits dans le cadre de l’année « blanche »). D’autre part, rien n’indique pour l’instant que ce dispositif soit reconduit en l’état. Et, parce qu’il faut le rappeler sans cesse pour que cela ne devienne pas une triste habitude, un·e intermittent.e du spectacle sur deux était déjà au Régime Général ou au RSA avant la COVID 19. Et quid de toutes celles et ceux qui n’ont aucuns droits sociaux, les plasticien·nes, les auteurs, autrices, photographes,… ?

C’est dans ce contexte que le gouvernement a décidé « quoi qu’il en coûte », de maintenir sa « réforme » de l’assurance chômage (inscrite à l’agenda à partir du 1er juillet) avec pour objectif de porter de nouveaux coups aux droits des chômeur·es et des précaires, l’une des mesures les plus dévastatrices étant l’augmentation de la durée de travail nécessaire pour ouvrir des droits. Il faudra avoir travaillé 6 mois au lieu de 4 actuellement.

Lorsque les lieux culturels seront autorisés à ouvrir après tous ces mois d’interdiction, nous savons que pour la plupart d’entre nous le redémarrage de l’activité sera périlleux. Lesquel·les d’entre nous seront en mesure d’exercer leur activité professionnelle ? Lesquel·les d’entre nous auront accès à des lieux de diffusion ? L’incertitude et l’ embouteillage des productions nous attendent.

Plus que jamais nous devons faire preuve de solidarité entre nous tout·es. Partout où cela est possible, dans les

manifestations, les actions, les AG, débattons des conditions de la reprise, organisons et amplifions la mobilisation contre la réforme de l'assurance chômage. Sauver la culture c'est d'abord sauver celles et ceux qui la font vivre, la fabriquent, la construisent, la rendent possible et accessible. L'heure n'est donc plus à privilégier des politiques culturelles de prestige.

Parce qu'il y a urgence, il nous faut exiger, le 4 mars et après :

- Une autre politique publique de la culture qui réponde véritablement aux préoccupations des premier·es concerné·es, travailleur·euses artistes, technicien·nes et leurs équipes.
- Un vrai plan de relance pour financer toutes les formes de travail (créations, répétitions, ..) toutes disciplines confondues (spectacle vivant, audiovisuel, arts plastiques…) en concertation avec les salarié·es de la culture.
- Des dispositifs d'aide à la diffusion sur tout le territoire, accessibles à toutes et tous avec des moyens financiers et logistiques conséquents.
- Un devoir de solidarité des entreprises du secteur, excédentaires en raison de la non-activité : reversement des excédents d'argent public sous la forme d'un fond national de solidarité pour la culture.
- L'indemnisation de tou.tes les chômeur·es et de tous les intermittent·es de l'emploi jusqu'à la reprise totale des activités, augmentée d'une année, sur la base d'un SMIC minimum ou du dernier salaire avec maintien des droits sociaux (maladie, retraite, maternité, prévoyance, formation).

- L’arrêt des exonérations et des suppressions de cotisations sociales. Ce sont des dizaines de milliards qui partent en fumée et qui affaiblissent toujours plus notre système d’assurance chômage ainsi que toutes les branches de notre Sécurité Sociale.
- L’abandon des reformes chômage et retraites.



La place de la réforme chômage ? Dans les poubelles de l’histoire !